N° 350.606 M. Gardner Pl. unique

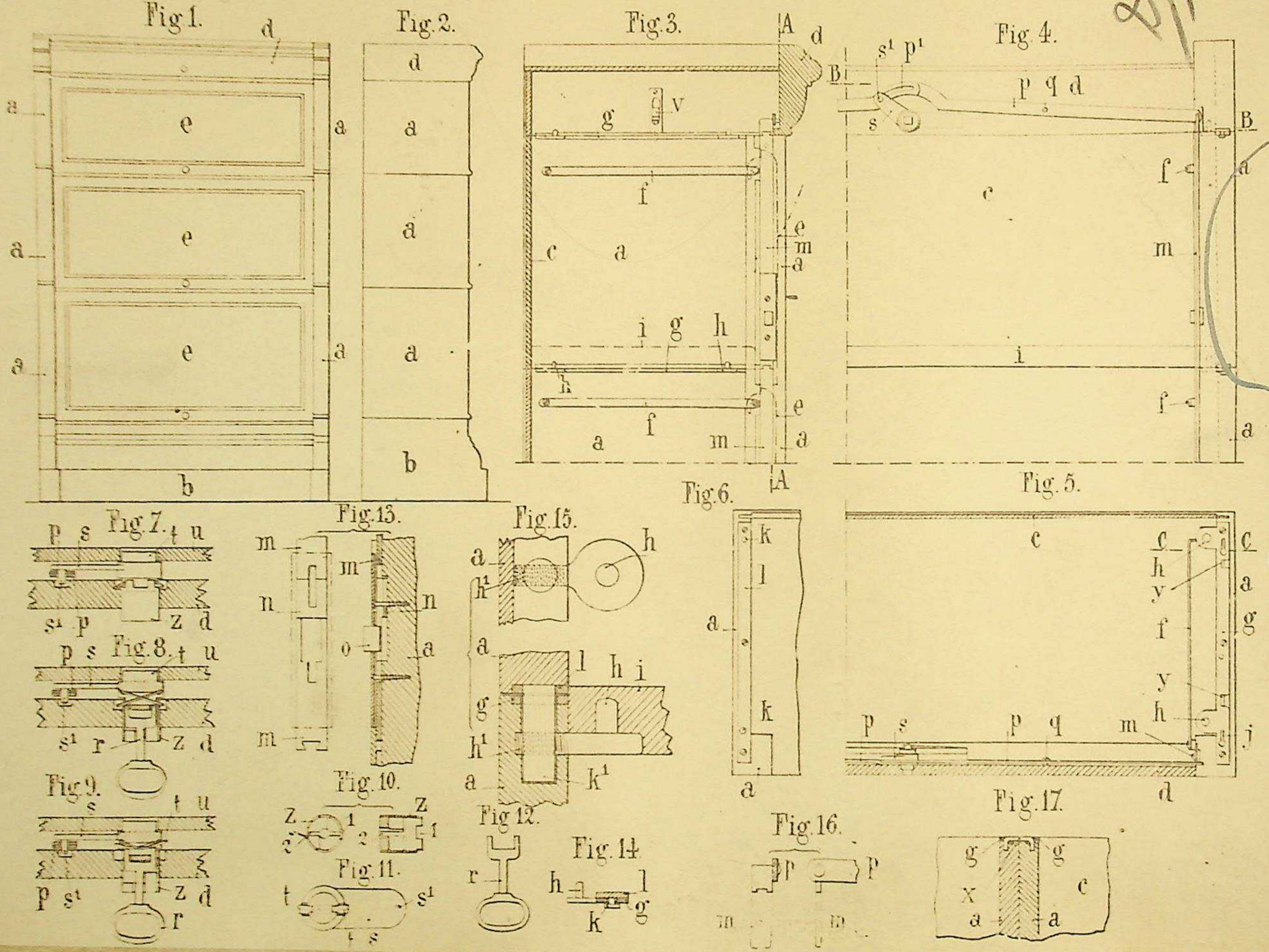

SUPPORTS, RACKS, 312. SUPPORTS, CABINET STRUCTURES.

Barkeroz
Horochdow

8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

IX. — Matériel de l'économie domestique.

4. — Meubles et ameublement, mobilier des jardins.

N° 350.606

DUPLICATE

Dispositif d'assemblage et de fermeture invisibles des différentes parties de meubles par sections interchangeables ou non.

M. Watts GARDNER résidant en France.

Demandé le 7 janvier 1905.

Délivré le 15 avril 1905. — Publié le 20 juin 1905.

L'invention a pour objet un dispositif d'assemblage et de fermeture invisibles des différentes parties de meubles par sections interchangeables ou non.

Ce dispositif est caractérisé par ce fait que son application sur les sections ou pièces interchangeables ou non qui constituent le meuble permet d'obtenir un meuble rigide dont l'ouverture et la fermeture s'effectuent automatiquement.

L'ouverture devient impossible à toute personne ne possédant pas la clef de manœuvre.

Ce dispositif présente les avantages suivants :

1° Facilité de montage, démontage, assemblage et fermeture invisibles des sections ou éléments composant un meuble, même avec sections ou éléments interchangeables, sans l'emploi d'outils d'aucune sorte.

2° Jonction invisible des différentes sections ou éléments formant, par leur combinaison, une pièce ou meuble d'un style accusé.

3° Joints métalliques d'une construction spéciale et solide, permettant, dans les détails de construction, la formation d'un meuble complet, rigide comme une seule pièce et dans lequel aucune section ne peut être enlevée ou retirée sans être dégagée à l'intérieur.

4° L'emploi, à l'intérieur de chaque section de bibliothèque ou meuble à portes ouvrant horizontalement, d'arrêts « va-et-vient » qui tiennent les portes fermées et faisant aussi partie d'un système de fermeture d'après lequel chaque section est munie à l'intérieur de tiges ou lames mobiles en métal, de forme spéciale, pour la fermeture des arrêts « va-et-vient », lesdites tiges ou lames étant formées et disposées de manière à faire une tige ou lame continue de chaque côté du meuble une fois monté, et permettant, par un système de commande placé dans la partie supérieure du meuble, de fermer toutes les sections automatiquement au moyen d'une clef.

Pour fixer les idées, l'invention est montrée, à titre d'exemple, dans son application à une bibliothèque.

La fig. 1 montre la vue de face extérieure de l'ensemble de la bibliothèque.

La fig. 2 en est la vue de côté.

La fig. 3 en est une coupe verticale transversale.

La fig. 4 est une vue intérieure suivant la ligne A-A de la fig. 3.

La fig. 5 est une coupe horizontale faite suivant la ligne B-B de la fig. 4.

La fig. 6 est la vue en plan d'une des sections interchangeables.

La fig. 7 montre, à part, à plus grande échelle, la vue en plan du dispositif de com-

mande pour la fermeture et l'ouverture du meuble.

La fig. 8 montre en coupe le même dispositif lorsqu'on a introduit la clef pour la manœuvre.

La fig. 9 montre en coupe ce même dispositif pendant la manœuvre.

La fig. 10 montre à part, en vue par bout et en coupe, le détail de l'entrée de la serrure.

La fig. 11 montre à part la vue de face du levier de manœuvre actionné par la clef pour l'ouverture et la fermeture du meuble.

La fig. 12 montre à part le détail de la clef.

La fig. 13 montre à part, en vues de face et en coupe, le détail des lames verticales permettant de libérer ou d'immobiliser le va-et-vient de fermeture du meuble.

La fig. 14 est une coupe faite suivant la ligne C-C de la fig. 5 montrant le mode d'assemblage de deux sections superposées, assemblées par boutons engagés dans des boutonnières et dont les oreilles des ferrures portent des goujons pour supporter les planchettes.

La fig. 15 montre, en plan et en coupe, une variante du mode d'assemblage de deux sections superposées et maintenues en place par des goujons et fixées par le vissage du support des planchettes.

La fig. 16 montre à part, en vues de face et de côté, le mode de liaison des lames verticales avec le dispositif de commande.

La fig. 17 montre en coupe le mode d'accouplement de deux meubles.

Dans ces figures, les mêmes lettres de référence désignent les mêmes parties.

Comme on le voit dans le dessin, le meuble est constitué par un nombre variable de sections a formant les côtés du meuble lorsqu'elles sont superposées et montées sur un socle b; des fonds mobiles c réunissent les côtés et une corniche d ferme le dessus.

Ces fonds mobiles sont glissés dans les rainures des côtés du meuble et la partie supérieure dépasse légèrement le joint de deux sections superposées, ce qui évite le désassemblage des sections par une personne étrangère.

L'accès à l'intérieur du meuble est obtenu au moyen de portes e que l'on fait glisser horizontalement sur les tringles f fixées sur les côtés a.

Pour assembler deux sections, chacune de ces sections a porte sur le dessus une ferrure g (fig. 5 et 14) munie d'oreilles à goujons h pour recevoir et maintenir les tablettes i en place. Dans la ferrure g sont ménagées des boutonnières j dans lesquelles viennent s'engager les boutons k de la ferrure l fixée sur le dessous de chaque section a.

On comprend donc que, pour monter le meuble, il suffit de placer les sections a les unes sur les autres, dont l'assemblage est obtenu par l'engagement des boutons k portés par la section supérieure dans les boutonnières j de la section directement au-dessous, comme le montre plus particulièrement la fig. 14.

Dans la variante représentée fig. 15, la ferrure l porte des goujons k^1 qui traversent les ferrures g. L'assemblage des sections a s'obtient en vissant la partie filetée h^1 des supports de la tablette i dans les goujons k^1.

Sur la face intérieure de chacune des sections a est logée une lame mobile verticale m. Ces lames, qui sont reliées entre elles au moyen d'entailles en queue-d'aronde, comportent chacune une partie en retrait n dans laquelle vient se loger le verrou ou va-et-vient o de fermeture des portes e. Le mouvement vertical des lames m, pour libérer ou immobiliser simultanément les verrous o est obtenu au moyen des bielles p, articulées en q à l'intérieur de la corniche d (fig. 4, 5, 7, 8, 12 et 13) lorsqu'au moyen de la clef r, on manœuvre le levier s dont le bouton s^1 est engagé dans les coulisses p^1 des bielles p. Le levier s (fig. 11) porte une ou plusieurs lames à ressort t engagées dans les encoches correspondantes 1 pratiquées dans l'entrée z (fig. 10). Cette entrée z porte une ouverture 2 pour le passage de la clef r dont l'extrémité des branches vient appuyer sur les ressorts t de façon à les repousser pour les dégager des encoches 1 et permettre le mouvement tournant de la clef qui entraîne le levier s pour la manœuvre des bielles p et des lames m.

Les fig. 4 et 13 montrent la position qu'occupent les bielles p lorsque les « va-et-vient » o sont libérés pour permettre l'ouverture des portes. Si, au moyen de la clef r, on manœuvre les bielles p, les lames m, sollicitées de haut en bas, amèneront les parties n en regard des verrous o qui, se trouvant ainsi immobilisés, assureront la fermeture des portes. Enfin, des petits verrous v, fixés à l'intérieur de chacun

des côtés de la corniche *d*, assurent, par leur engagement dans des trous disposés dans les ferrures, la fixité et la rigidité du meuble, tout en en empêchant le démontage. Lorsqu'il s'agit de réunir plusieurs meubles ensemble, il suffit de placer des crochets *x* dans les ouvertures *y* ménagées dans les ferrures *g* (fig. 5 et 17).

Il est bien entendu que les formes, dimensions, ainsi que les matières employées pour la construction du dispositif qui vient d'être décrit peuvent varier sans changer en rien la nature de l'invention.

RÉSUMÉ.

L'invention consiste en un dispositif d'assemblage et de fermeture invisibles des différentes parties de meubles par sections interchangeables ou non, comportant des ferrures rendues solidaires par l'engagement de boutons dans des boutonnières correspondantes ou de goujons dans lesquels se vissent les supports des tablettes et par la disposition de tiges ou lames verticales manœuvrées par des bielles au moyen d'une clef spéciale, de façon à libérer ou immobiliser les « va-et-vient » de fermeture de portes.

GARDNER.

Par procuration :

CHASSEVENT.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Pour la vente, s'adresser à la SOCIÉTÉ BELIN ET Cie, 56, rue des Francs-Bourgeois. Paris (3e).